

FICHE DE POSTE ALTERNANT	maj le : février 2024
<p style="text-align: center;"><u>Intitulé du Poste :</u> Chargé.e de mission en valorisation du patrimoine culturel</p>	
<p>Direction Générale Adjointe : Attractivité Direction : Culture, Sport, Jeunesse et Vie Associative Service : Culture et Jeunesse Niveau d'étude demandé : de bac +2 à bac +5 Spécialité : métiers de la médiation culturelle et scientifique et du patrimoine Durée de l'alternance : 1 an</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Adresse/code postal/ ville du lieu de l'alternance</u></p> <p style="text-align: center;">Pôle Astier-Froment BP 737 07007 PRIVAS Cedex</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Tuteur</u></p> <p>Nom – Prénom : Vigné Flore</p> <p>Fonction : Chargée de mission Action culturelle et territoriale, patrimoines culturels</p>	

MISSION DU SERVICE

LE SERVICE CULTURE JEUNESSE, COMPOSE DE 11 AGENTS, MENE UNE MISSION TRANSVERSALE A LA DCSJVA DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX, POUR LEURS POLITIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES, ET PLUS GENERALEMENT DE TOUS LES SECTEURS DE LA DIRECTION EN ARTICULATION AVEC LES SERVICES CONCERNES : MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE, SERVICE ARCHEOLOGIQUE DEPARTEMENTAL – MUSEAL, ARCHIVES DEPARTEMENTALES, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE.

DANS LE SECTEUR CULTUREL, IL MET EN ŒUVRE LE DISPOSITIF ATOUT ASSOCIATIONS, AINSI QU'UN APPEL A PROJET EN FAVEUR DES PATRIMOINES CULTURELS REMARQUABLES PRIVES, NOS PATRIMOINES ARDECHOIS !. ENFIN, IL ELABORE ET ANIME UN SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.

DANS LE CHAMP DE LA JEUNESSE, LE SERVICE MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE SOUTIEN A LA MOBILITE, A L'ACCES A L'INFORMATION ET AUX DEMARCHES ENTREPRENEURIALES.

IL PORTE LA POLITIQUE JEUNESSE DU DEPARTEMENT DANS LA DEMARCHE PARTENARIALE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE SERVICE AUX FAMILLES, AUX COTES DE L'ETAT, DE LA CAF ET DU RESEAU DES ACTEURS JEUNESSE.

PAR AILLEURS, LE SERVICE EST EN CHARGE DE LA CONCEPTION, L'ANIMATION ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES DE L'ARDECHE.

ENFIN, LE SERVICE APPORTE SON EXPERTISE POUR L'INSTRUCTION DE DISPOSITIFS TRANSVERSAUX PORTES PAR D'AUTRES SERVICES OU D'AUTRES DIRECTIONS, POUR LES DOMAINES QUI RELEVANT DE SON PERIMETRE : FONDS DE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE, ATOUT COLLEGES, INFORMATION CULTURE DES ASSFAM, ...

Mission de l'alternant

LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE POSSEDE DES PATRIMOINES CULTURELS REMARQUABLES QUI CONTRIBUENT A LA FOIS A SON IDENTITE ET A SON ATTRACTIVITE. POUR RENDRE CES PATRIMOINES PLUS ACCESSIBLES ET L'ACTION DU DEPARTEMENT A LEUR EGARD PLUS LISIBLE, UN CYCLE EVENEMENTIEL A L'ECHELLE DE L'ARDECHE VA SE METTRE EN PLACE POUR LA PREMIERE FOIS EN 2024. « LES 07 MERVEILLES DE L'ARDECHE » A POUR OBJECTIF DE METTRE EN AVANT LES SITES ET OBJETS PATRIMONIAUX DONT LA RESTAURATION ET LA VALORISATION ONT ETE SUBVENTIONNEES PAR LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMME PROMOTEURS DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE. EN EFFET, CES PATRIMOINES ACCUEILLENENT SOUVENT DES ANIMATIONS CULTURELLES QUI FACILITENT LEUR APPROPRIATION PAR LES HABITANTS ET LES TOURISTES COMME DES PATRIMOINES VIVANTS. LE BUT EST DE PROPOSER UN COUP DE PROJECTEUR SUR 7 D'ENTRE ELLES CHAQUE ANNEE.

L'ALTERNANT/L'ALTERNANTE SERA AMENE A ECHANGER AVEC LES PROPRIETAIRES DES SITES SELECTIONNES POUR LE CYCLE "07 MERVEILLES DE L'ARDECHE" 2025 : ACCOMPAGNER LES PROPRIETAIRES POUR DECIDER DE L'ANIMATION LA PLUS PERTINENTE A PROPOSER, ENRICHISSEMENT EVENTUEL DES PROPOSITIONS EN LIEN AVEC LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE, AIDE A L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT EN AMONT ET LE JOUR MEME. IL/ELLE SERA EGALEMENT EN LIEN AVEC LES ACTEURS DU TOURISME ET DE LA CULTURE AU NIVEAU LOCAL, AFIN D'ASSURER UN BON RELAI DES INFORMATIONS. IL/ELLE PRODUIRA LES CONTENUS DESTINES A LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU DEPARTEMENT POUR ANNONCER ET VALORISER L'EVENEMENT. IL/ELLE CREERA LES OUTILS NECESSAIRES A LA REPRODUCTIBILITE DES PROCESSUS LES ANNEES SUIVANTES.

IL/ELLE EFFECTUERA UN TRAVAIL DE REPERAGE ET DE PRISE DE CONTACT POUR PREPARER LES EDITIONS SUIVANTES. IL/ELLE ALIMENTERA LA BOITE A OUTILS PATRIMOINES ARDECHOIS D'UNE FICHE PRATIQUE SUR L'ORGANISATION D'EVENEMENTIELS.

MISSIONS SECONDAIRES : IL/ELLE ACCOMPAGNERA LA CHARGEE DE MISSION ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE, PATRIMOINES CULTURELS DANS SES MISSIONS THEMATIQUES ET TERRITORIALES : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PATRIMONIAUX POUR LEURS PROJETS DE RESTAURATION ET DE VALORISATION. LA PERSONNE RECRUTEE SERA AMENE A PARTICIPER AUX DIFFERENTES INSTANCES DES PROJETS PATRIMONIAUX EN COURS SUR LE DEPARTEMENT ET A LA VIE DU SERVICE ET DE LA DIRECTION.

COMPETENCES DEMANDEES :

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTIELS CULTURELS.

CAPACITÉS REDACTIONNELLES.

AISANCE RELATIONNELLE.

AUTONOMIE ET RIGUEUR DANS LA POURSUITE DES OBJECTIFS.

PERMIS B.

DES TEMPS DE TRAVAIL EN SOIRÉE ET EN WEEK-END SONT À PRAÉVOIR. DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS SUR LE TERRAIN SONT À PRAÉVOIR (VÉHICULES DE SERVICE DU DÉPARTEMENT MIS À DISPOSITION EN FONCTION DES BESOINS).